

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner) (0713__083)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner) (0713__083)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteurs d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

decotric GmbH

Rue : Im Schedetal 1

Code postal/Lieu : 34346 Hann. Münden

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Télécopie : +49 (0)5541 7003-50

Contact pour informations : sds@decotric.de

Homepage: www.decotric.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. (lundi-jeudi 8 - 16 h, vendredi 8 - 12.30 h).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: Diméthylsulfoxyde, ester, agents de surface et additifs.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric®

Nom commercial du produit : Enlèv' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

Composants dangereux

DBE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475445-32 ; N°CE : 906-170-0

Poids : $\geq 75 - < 80$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

DIMÉTHYLSULFOXYDE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119431362-50 ; N°CE : 200-664-3 ; N°CAS : 67-68-5

Poids : $\geq 20 - < 25$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

C13-ALCOOL POLYÉTHYLÈNE-GLYKOL(5-6EO) GRAS ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119976362-32 ; N°CE : 500-241-6 ; N°CAS : 69011-36-5

Poids : $\geq 1 - < 2$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Chronic 3 ; H412

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Température de stockage recommandée : Conserver à l'écart des contenants alimentaires / alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Aucune information disponible.

Nom commercial du produit : Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

Protection de la peau

Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant: caoutchouc nitrile

Épaisseur des gants: > 0.4 mm

Temps de passage: >= 8h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Remarques générales

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide

Couleur : incolore

Odeur

doucement aromatisé

Caractéristiques en matière de sécurité

Point de fusion/point de congélation :	(1013 hPa)	non déterminé	
Point d'ébullition:	(1013 hPa)	189 - 210 °C	
Point éclair :		95 °C	Brookfield
Température d'auto-inflammation :		270 °C	
Limite inférieure d'explosivité :		0,8 Vol-%	
Limite supérieure d'explosivité :		7 Vol-%	
Pression de vapeur :	(50 °C)	non déterminé	
Densité :	(20 °C)	env. 1,08	g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	non déterminé	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	émulsifiable	
pH :		non applicable	
Temps d'écoulement :	(23 °C)	négligeable	ISO gobelet 6 mm
Viscosité cinématique :	(40 °C)	négligeable	
Valeur de COV :		env. 1069	g/l

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit : Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (DBE)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 14500 mg/kg
Paramètre :	DL50 (C13-ALCOOL POLYÉTHYLÈNE-GLYKOL(5-6EO) GRAS ; N°CAS : 69011-36-5)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 10000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (DBE)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 4000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (C13-ALCOOL POLYÉTHYLÈNE-GLYKOL(5-6EO) GRAS ; N°CAS : 69011-36-5)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric®

Nom commercial du produit : Enlèv' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (DBE)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : > 11,4 mg/l

Temps d'exposition : 4 heure(s)

Paramètre : DL50 (DBE)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : > 11 mg/l

Temps d'exposition : 4 h

Indications diverses

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

Corrosion

Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée (C13-ALCOOL POLYÉTHYLÈNE-GLYKOL(5-6EO) GRAS ; N°CAS : 69011-36-5)

Paramètre : Humain

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire (C13-ALCOOL POLYÉTHYLÈNE-GLYKOL(5-6EO) GRAS ; N°CAS : 69011-36-5)

Paramètre : Humain

Résultat : irrites

Indications diverses

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible.

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Indications diverses

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric®

Nom commercial du produit : Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

Phototoxicité

Indications diverses

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Toxicité aquatique

Aucune information disponible.

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 (DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5)

Espèce : Daphnie

Paramètres d'évaluation : Puce d'eau (Daphnia magna)

Dose efficace : 27500 mg/l

Paramètre : EC50 (DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5)

Espèce : Algues

Paramètres d'évaluation : Lepomis macrochirus

Dose efficace : > 400000 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.8 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enlèvr' Graffiti
(Graffiti Entferner)
Mise à jour : 25.03.2019
Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0
Numéro du produit : 0713__083

Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit :

État de livraison:

14 06 03

Utilisé:

08 01 17

Désignation des déchets :

État de livraison:

autres solvants et mélanges de solvants

Utilisé:

déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

Code des déchets conditionnement :

15 01 02

Désignation des déchets conditionnement :

emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

14.8 Informations complémentaires

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

- n'est pas soumis à cette directive.

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- < 5% agents de surface non ioniques

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enlèv' Graffiti
(Graffiti Entferner)

Mise à jour : 25.03.2019

Date d'édition : 17.02.2022

Version : 1.0.0

Numéro du produit : 0713__083

15.3 Informations complémentaires

Aucune

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.